



# LE CACARDEUR

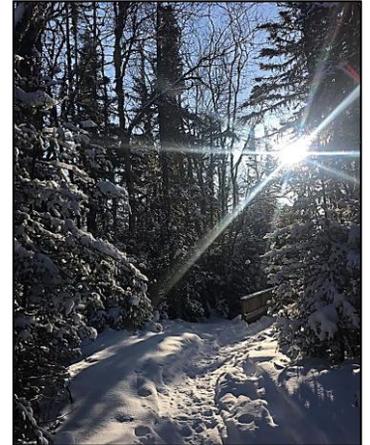
Bulletin municipal  
Édition mars 2020



Crédit photo : Lison Éloquin



Crédit photo : Nicole Medzalabanleth



Crédit photo : Pascal Pitre



Crédit photo : Marie-Pier Fortier



Crédit photo : Lyse Rioux

# TABLE DES MATIÈRES



MOT DU MAIRE.....	3
PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL.....	6
CHANGEMENT D’HEURE ET DE PILES.....	7
L’ARRIVÉE DU PRINTEMPS.....	8
PHOTOS RECHERCHÉES.....	8
CONNAISSEZ-VOUS... ..	9
INSCRIPTION ET MISE À JOUR.....	10
SAVIEZ-VOUS QUE.....	11
FÊTE DES BÉNÉVOLES.....	12
SPECTACLE : TROUPE ART’SCÈNE.....	12
SERVICE DES LOISIRS.....	13
POLITIQUE FAMILIALE / M.A.D.A.....	20
C.A.R.P.O. ....	22
SERVICE D’URBANISME.....	23
TRAVAUX PUBLICS.....	24
PROGRAMME RÉNO-RÉGION.....	25
CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE.....	26
SÉCURITÉ PUBLIQUE.....	28
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX.....	29
CAPSULE SANTÉ.....	29
MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T.....	30
ANNONCES ET PUBLICITÉS.....	31
MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2020.....	34
TABLE DES MARÉES.....	35
COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR.....	36
HEURES D’OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL.....	36
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR.....	36

# CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

## **MOT DU MAIRE**

**Chères outardéennes, chers outardiens !**



Eh oui, déjà ! Au moment où vous lirez ces lignes, le printemps sera sur le point de frapper à nos portes. Sera-t-il hâtif, tardif, court ou long ? Nous le saurons dans les prochaines semaines, voire même dans les prochains mois.

Comme vous serez à même de le constater, dans le mot du maire ce mois-ci, le résumé des décisions prises par le conseil lors de la session ordinaire du 10 février dernier sera assez succinct. Il ne faudrait toutefois pas en minimiser la portée et l'importance qu'elles revêtent pour la municipalité.

- **Portail d'entrée** : Dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives, le conseil a adopté une résolution selon laquelle il autorise Mme Joëlle Bernier, superviseuse des loisirs et de la culture, à déposer une demande d'aide financière au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Afin de réaliser un projet d'amélioration de l'aménagement du portail d'entrée de la municipalité, estimé à 165 421,46 \$, une demande d'aide financière au montant de 108 270,15 \$ a été demandée.
- **Journée internationale des droits des femmes** : Afin d'aider le Centre de femmes l'Étincelle pour l'organisation d'un rassemblement qui se tiendra à l'Hôtel Le Manoir Baie-Comeau jeudi, le 5 mars prochain, au cours duquel sera fait le lancement de la Marche Mondiale des Femmes, il a été résolu de faire un don de 100 \$.

- **Mois National de la sensibilisation à l'Épilepsie** : À la demande de l'association Épilepsie Côte-Nord, nous avons adopté une résolution afin de proclamer officiellement, « Mars, mois national de la sensibilisation à l'épilepsie ».

### **ÉROSION DES BERGES** : *Toujours de bonnes nouvelles*

Tel qu'annoncé dans mon mot de février, la séance d'information publique concernant les travaux de protection des berges contre l'érosion côtière dans le secteur de la rue Labrie, a bel et bien eu lieu au Centre des loisirs le 19 février dernier.

Je tiens personnellement à remercier la soixantaine de citoyennes et citoyens qui ont répondu à notre invitation. Merci pour la qualité de leur écoute et la pertinence de leurs questions lors de cette soirée.

Nous avons enfin la chance d'avoir la présence des personnes les mieux placées pour présenter et expliquer de façon claire, ce projet tant attendu de tout Pointe-aux-Outardes. Nous ne devons certainement pas manquer cette opportunité.

Il reste encore d'importantes étapes à réaliser, d'ici le début projeté des travaux en juillet 2020. Soyez assuré que votre municipalité, de concert avec notre chargé de projet à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), veilleront au grain afin que nos efforts de tant d'années et d'énergies investies dans ce projet crucial pour la pérennité de notre village se concrétise enfin.

**En complément d'information**, nous avons adopté une résolution, lors de la dernière session ordinaire, afin d'autoriser le Maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer l'Avenant #1 au protocole d'entente entre la Municipalité de Pointe-aux-Outardes et le ministère de la Sécurité publique (MSP) pour le financement du projet. Ceci dans le but d'ajouter un montant supplémentaire de 1 000 000 \$ à la participation financière du Ministère, qui s'élèvera désormais à 8 746 004 \$.

Le mois dernier, je vous avais informé que le MSP devait faire émettre un chèque à l'ordre de la municipalité au montant de 1 500 000 \$ d'ici la fin de l'année financière du gouvernement, constituant ainsi le deuxième versement du financement prévu à l'entente.

Bonne nouvelle, nous toucherons le montant additionnel prévu à l'Avenant #1 dès cette année. Donc, c'est un montant de 2 500 000 \$ que nous recevrons d'ici le 31 mars 2020.

Et voilà, demeurez à l'affut. Comme toujours la municipalité se fera un devoir de faire circuler toute l'information pertinente sur l'évolution du projet.

**Note :** Comme toujours, si vous voulez en savoir plus concernant les décisions prises par vos élus, je vous invite à visiter notre site Web ([www.pointe-aux-outardes.ca](http://www.pointe-aux-outardes.ca)) où il vous sera possible de consulter les procès-verbaux de toutes les sessions du conseil municipal.

Au plaisir de vous saluer très prochainement !

Serge Deschênes

Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-Aux-Outardes.

**À COLORIER : le printemps s'en vient !**



# PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

*Prochaine réunion  
du conseil :*

*Lundi, le 9 mars 2020  
à 19h30*



**PRENEZ  
NOTE**



**Veillez prendre note** : Le 10 février dernier, le conseil a adopté une résolution modifiant le calendrier des séances municipales.

**Par conséquent, la réunion du mois d'avril aura lieu, lundi, le 6 avril à 19h30.**

## TAXES MUNICIPALES

**PRENEZ NOTE QUE LES COMPTES DE TAXES MUNICIPALES, ONT ÉTÉ EXPÉDIÉS LE 20 FÉVRIER.**

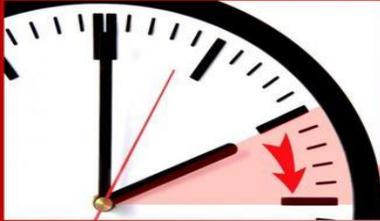
Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse en effectuer le paiement.

Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes municipales directement à la municipalité : par chèque ou en argent comptant.



**Noter que la municipalité NE DISPOSE PAS de terminal pour le paiement Interac.**

# CHANGEMENT D'HEURE ET DE PILES



**Changement d'heure**



**Changement de piles**




CHANGEMENT D'HEURE  
**PASSAGE À L'HEURE D'ÉTÉ**  
Avancer l'heure dans la nuit du 7 au 8 mars 2020

**+1 HEURE**  
À 2H, ON AVANCE D'UNE HEURE.  
IL SERA ALORS 3H.

## LE MOT ÉGARÉ

Le jeu est basé sur le même principe que celui du mot mystère conventionnel, sauf que c'est à vous de former la liste des mots qui se trouvent dans la grille. Pour vous faciliter la tâche, nous avons indiqué le nombre de lettres que contiennent tous les mots à repérer. Aussi, le thème donné est tout à fait respecté. À la fin, il ne vous restera que les lettres qui formeront le mot égaré.

Liste des mots (nombre de lettres)

4

5

6

7

_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

8

9

_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

THÈME : des légumes

E	N	I	G	R	E	B	U	A	C	N	E
V	N	L	O	P	E	R	S	I	L	O	T
A	P	A	S	O	N	P	I	L	C	R	O
R	A	I	G	I	E	O	A	O	H	V	L
E	T	T	O	R	A	C	N	C	A	I	A
T	A	U	G	E	U	M	A	O	R	O	H
T	T	E	V	A	N	O	P	R	I	P	C
E	E	G	R	U	O	C	G	B	C	O	E
B	M	D	R	A	N	I	P	E	O	I	L
B	R	U	T	A	B	A	G	A	T	S	E
A	V	O	C	A	T	N	E	M	I	P	R
T	U	A	H	C	I	T	R	A	R	E	I

Mot égaré (9 lettres): Réponse : page 18

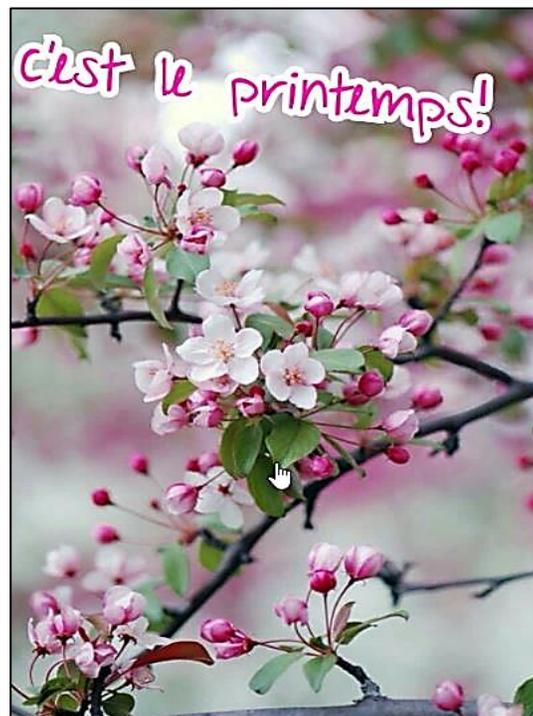
# L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS

Le Printemps, première saison de l'année qui se caractérise par un radoucissement des températures.

C'est le réveil des végétaux et la floraison des plantes. C'est aussi le retour des oiseaux migrateurs qui ont séjourné dans les pays du Sud pour échapper au froid de l'hiver.

C'est l'équinoxe de printemps, la durée du jour est égale à la durée de la nuit sur tous les points de notre Terre.

**Le printemps, c'est vendredi, le 20 mars qu'il pointerait le bout de son nez !**



## PHOTOS RECHERCHÉES



À tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes ; vos photographies. Des photos qui représentent vos activités de plein air, de paysage, de faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.

**Merci à Mme Lison Éloquin, Mme Nicole Medzalabanleth, M. Pascal Pitre, Mme Marie-Pier Fortier et Mme Lise Rioux pour les photos publiées ce mois-ci.**

**N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante :**

**[municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)**

Qui sait, elles se retrouveront peut-être sur la page couverture d'une prochaine édition !

# CONNAISSEZ-VOUS...

Cette section est pour vous, citoyens de Pointe-aux-Outardes, afin de souligner et de reconnaître vos réussites, vos réalisations, vos implications, votre savoir-faire, vos habiletés diverses, etc.

**Samedi, le 8 février dernier, Mme Claudine Coulombe, une interprète bien présente dans notre communauté, a livré toute une performance musicale sur la chaîne ARTV.**

Crédit photo : courtoisie Claudine Coulombe



En effet, après avoir remporté le concours Voulez-vous chanter à Pour l'amour du country, Mme Coulombe a été invitée à chanter à l'émission **Tout simplement country** (nouveau nom de l'émission) animée par Mme Guylaine Tanguay.

Pour l'occasion elle a interprété deux pièces, *Mon histoire* et *Prends ma main*.

Cette deuxième chanson (*Prends ma main*) a une grande signification pour Mme Coulombe car le texte a été écrit par sa mère et dédié à son père. Elle avait promis à sa mère qu'elle en ferait une chanson. Après avoir fait les arrangements musicaux, *Prends ma main* devenait la chanson titre de son 1<sup>er</sup> album.

Par ailleurs, pour vous le procurer, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Claudine Coulombe via sa page Facebook ou par téléphone au 418-567-8756. Pour ceux et celles l'ayant déjà acheté, réjouissez-vous car un deuxième album est en production et devrait voir le jour d'ici la fin de 2020.



De plus, vous avez manqué les prestations de Mme Coulombe à l'émission **Tout simplement country** ! Ne vous en faites pas car il y aura une 2<sup>e</sup> diffusion à Radio-Canada samedi, le 2 mai prochain à 21 h 00.

Toutes nos félicitations Claudine et bon succès !

# INSCRIPTION ET MISE À JOUR

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET DE MISE À JOUR



La municipalité de Pointe-aux-Outardes utilise un système d'automatisation des communications afin de vous informer des urgences, des bris majeurs, des rencontres d'informations municipales, de certaines activités de loisirs et culturelles, etc.

Dans le but de mieux vous servir, par le biais de notre messagerie, la municipalité désire procéder à l'inscription ou à la mise à jour de vos coordonnées, et ce, afin d'en maximiser l'utilité et de vous tenir informés de ses différents avis et communiqués.

Noter que les avis sont également communiqués aux citoyens par l'entremise de notre **site web** : [www.pointe-aux-outardes.ca](http://www.pointe-aux-outardes.ca) ainsi que via notre page **Facebook** : Municipalité de Pointe-aux-Outardes.

### **OBLIGATOIRE**

#### **VOUS POUVEZ VOUS PROCURER LE FORMULAIRE :**

Municipalité de Pointe-aux-Outardes  
471, chemin Principal (418) 567-2203

Site WEB : [municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)

#### **1. VEUILLEZ INDIQUER VOS COORDONNÉES.**

Adresse : \_\_\_\_\_ Téléphone (rés.) : \_\_\_\_\_

Propriétaire : \_\_\_\_\_ Téléphone (cell.) : \_\_\_\_\_

Co-propriétaire : \_\_\_\_\_ Téléphone (cell.) : \_\_\_\_\_

**VEUILLEZ COCHER LA CASE CORRESPONDANT AU NUMÉRO DE  
TÉLÉPHONE POUR LEQUEL VOUS VOULEZ ÊTRE CONTACTÉ.**

#### **2. VEUILLEZ INDIQUER VOTRE PRÉFÉRENCE CONCERNANT LA RÉCEPTION OU NON DE MESSAGES POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS ET CULTURELLES OFFERTES DANS LA MUNICIPALITÉ.**

- Je désire recevoir les avis concernant les activités
- Je ne désire pas recevoir les avis concernant les activités

**À noter que pour les réseaux d'aqueduc et les urgences,  
la communication se fera automatiquement.**

# SAVIEZ-VOUS QUE...



**Saviez-vous que lorsque vous recevez un message téléphonique automatisé de la municipalité, vous pouvez le réécouter ?**

Pour ce faire, il vous suffit de composer le numéro de téléphone indiqué sur votre afficheur.

Prendre note que ce numéro est actif seulement pour quelques jours.

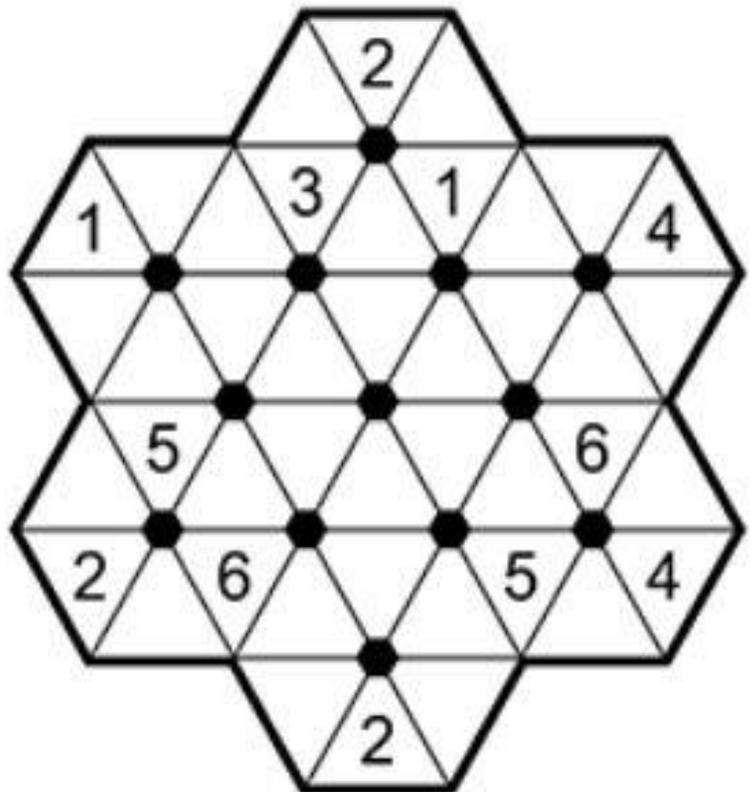
## JEU - FLOCON DE NEIGE

Il y a treize (13) hexagones noirs. Place les chiffres de 1 à 6 autour de chacun d'eux.

Aucun chiffre ne peut être répété dans une forme hexagonale partielle le long du bord du puzzle

Niveau de difficulté : moyen

Réponse à la page 18



# FÊTE DES BÉNÉVOLES

Tout comme les années passées, dans le cadre de la *Semaine de l'action bénévole*, la municipalité de Pointe-aux-Outardes organisera un souper suivi d'une soirée spectacle avec la Troupe Art'Scène.

La Fête des bénévoles aura lieu **vendredi, le 3 avril prochain à compter de 17 h 00**. L'entrée est gratuite pour les bénévoles et 20\$ pour les accompagnateurs (souper et soirée).

Prenez note qu'il n'y aura pas de service de bar. Alors, apportez vos consommations !



**Pour vous procurer vos billets et réserver votre place, communiquez au 418-567-2203. Faites vite !**

C'est le moment idéal pour remercier nos bénévoles pour leur implication et leur dévouement tout au long de l'année.

## SPECTACLE : TROUPE ART'SCÈNE

La Troupe Art'Scène présentera son spectacle **samedi, le 4 avril à 19 h 30**. Le coût du billet est de 10\$/adulte et de 5\$/enfant âgé de moins de 12 ans. Bienvenue à tous !

**Pour vous procurer vos billets et réserver votre place, communiquez au 418-567-2203.**



Prenez note qu'il n'y aura pas de service de bar. Alors, apportez vos consommations !

# SERVICE DES LOISIRS

**Mars**, mois de la relâche, mois de l'arrivée du printemps !

C'est sous le thème **Ensemble aux loisirs** que la semaine de relâche débutera le 2 mars prochain. Vous trouverez la programmation complète de la semaine à la fin de la section loisirs. Encore une fois, plusieurs activités diversifiées et pour tous les goûts vous sont proposées. N'hésitez pas à venir donner un peu de votre temps ou à nous faire part de vos suggestions pour l'an prochain !

**RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS DU 8 FÉVRIER DERNIER** : Lors d'une activité animée par Grains de Soleil Côte-Nord, un début d'incendie s'est déclaré au Centre des loisirs. Les intervenants sur place ont réagi très rapidement en conservant leur calme et les services incendies ont maîtrisé la situation promptement. Malheureusement, la situation hors de notre contrôle a mené à la fermeture du Centre des loisirs et des installations extérieures pour plusieurs jours.

La situation est de retour à la normale depuis vendredi, le 21 février dernier. Je remercie chacun des intervenants qui ont agi avec diligence et professionnalisme dans cette situation. Vous comprendrez que nous avons fait tout notre possible pour rétablir la situation le plus rapidement.

## DON D'ÉQUIPEMENTS

Grâce à l'organisme **Accès Loisirs Québec**, le service des loisirs a reçu dix-huit (18) paires de patins (*pointures pour enfants*) et une partie d'équipement de gardien de but pour enfants.



**Vous pouvez emprunter ces équipements de façon totalement gratuite au Centre des loisirs.**

De plus, le service des loisirs de Pointe-aux-Outardes remercie Accès Loisirs Québec pour ce généreux don. Rappelons que cet organisme est un OBNL de la région de Québec qui a pour mission de rendre accessible gratuitement le loisir sportif, culturel et plein air à une clientèle de 0 à 99 ans avec la collaboration de divers partenaires.

## BINGO DE LA TÉLÉVISION RÉGIONALE DE LA PÉNINSULE



La salle du Centre des loisirs sera ouverte à tous et à toutes pour la diffusion du Bingo de la TVRP, **le jeudi 6 mars à 19 h 30.**

Apportez vos cartes et vos marqueurs et venez jouer seul, en groupe ou entre amis ! *Aucune vente de cartes sur place.* Cartes disponibles au Dépanneur Le Fanatik au coût de 10\$ le livret et de 1\$ le Bonanza.

## INVITATION – INITIATION AU FATBIKE

Dans le cadre du projet *Politique de soutien aux projets structurants (PSPS)*, piloté par ID Manicouagan, pour notre sentier de ski de fond, raquette et Fatbike nous sommes heureux de vous inviter à une initiation au Fatbike, **samedi, le 14 mars** prochain.

Réservation obligatoire avant le 8 mars à [loisirs@pointe-aux-outardes.ca](mailto:loisirs@pointe-aux-outardes.ca). Places limitées.

Départ aux heures. Groupe maximal de 4 adultes et 4 enfants. Possibilité de jumelage pour faire des groupes de 8. C'est gratuit ! Départ à partir du Centre des loisirs.



## PROCHAIN DÉJEUNER DE LA FADOQ

**Dimanche le 8 mars** au Centre des loisirs de **8 h 30 à 11 h 30**, le coût est de 6 \$ pour les 12 ans et +, 3 \$ pour les 6 à 12 ans et c'est gratuit pour les moins de 5 ans. Des membres du Comité de la Politique famille/M.A.D.A seront sur place pour vous présenter celle-ci.



## FADOQ : LES APRÈS-MIDIS D'ACTIVITÉS

La *FADOQ de Pointe-aux-Outardes* vous réitère son invitation pour les **après-midis d'activités** au Centre des loisirs.

**Tous les mardis entre 13 h 00 et 15 h 00.** Jeu de shuffleboard, jeux de poches, tennis de table, jeu de pichenottes, jeu de toc et cartes seront disponibles pour vous divertir.

Je vous rappelle que le Centre des loisirs est ouvert à tous durant les heures d'ouverture. Alors venez profiter de l'équipement de ping-pong, de hockey et soccer sur table, de bricolage, des jeux de société, etc. c'est gratuit ! Demandez au surveillant des loisirs.

En terminant, **je suis disponible** pour vos suggestions, commentaires ou pour répondre à vos questions : [loisirs@pointe-aux-outardes.ca](mailto:loisirs@pointe-aux-outardes.ca), au 418-567-2177 poste 1 ou par la page Facebook de la municipalité. Vous comprendrez que je travaille, à l'occasion, hors du Centre des loisirs. Donc, je retourne mes messages le plus rapidement possible. De plus, je ne répondrai pas aux demandes Facebook hors de mes heures de travail.

Joëlle Bernier, superviseure des loisirs et de la culture

## OFFRE D'EMPLOI : CAMP DE JOUR 2020

✓ **TU AIMES ÊTRE À L'EXTERIEUR?**

✓ **TU VEUX ÊTRE EN CONGÉ LES FINS DE SEMAINE?**

✓ **TU CARBURES AIX EXPERIENCES NOUVELLES?**

✓ **TU ADORES LE TRAVAIL D'ÉQUIPE?**

✓ **TU DÉSIRES DEVELOPPER PLUSIEURS APTITUDES?**

**Camp de jour  
Pointe-aux-  
Outardes**

PRÊT(E) À RELEVER LE DÉFI ET  
PASSER LE PLUS BEL ÉTÉ DE TA VIE?  
1 POSTE DE COORDONNATEUR (TRICE) DE CAMP  
QUELQUES POSTES D'ANIMATEURS (TRICES) DE CAMP

**AVANT 15 MARS**

Envoie ton c.v. à [loisirs@pointe-aux-outardes.ca](mailto:loisirs@pointe-aux-outardes.ca)

Psssst. Tu dois avoir 16 ans pour postuler 😊



# MARS 2020

## ENSEMBLE À POINTE-AUX-OUTARDES

LUNDI 2	MARDI 3	MERCREDI 4	JEUDI 5	VENDREDI 6	SAMEDI 7
Activités diverses avec Grains de soleil Côte-Nord 9h30 À 12h00	Jeux Gonflables (Dunes) 9h00 À 12h00	Espace famille 9h00 À 12h00 Initiation ski de fond 10h30 À 12h00	Décoration de biscuits** 10h30 À 12h00	Défi château de neige 9h00 À 11h30	<i>Centre fermé pour l'avant-midi</i>
Activités diverses avec Grains de soleil Côte-Nord 13h00 À 15h30	Jeux Gonflables (Dunes) 13h00 À 15h30 Bibliothèque municipale 15h00 À 17h00 18h00 À 19h30	Fabrication de pâte à modeler savonneuse Cadelli ** 14h00 À 15h00 Yoga pour tous 15h30 À 16h30	Jeux inter-générationnels avec FADOQ 13h00 À 16h00	Partie de sucre 13h00 À 16h00	Course aux jouets sur glace 2e édition 13h00 À 16h00
Glissade : 9h00 À 12h00 et 13h00 À 16h45 Patinage libre : 13h00 À 15h00 Hockey libre : 15h00 À 16h45					<i>Patinage et hockey non disponible pour l'après-midi</i>
SOIRÉE DANS LA GRANDE SALLE – DÈS 19h00					
Soirée Cinéma	Soirée Prendre soin de soi	Soirée Téléguidée	Bingo de la TVRP	Soirée Karaoké	Tennis, soccer et hockey sur table
Glissade : 18h00 À 21h45 Patinage libre : 18h00 À 19h30 Hockey libre : 19h30 À 21h45					

TOUTES LES ACTIVITÉS SONT GRATUITES  
SAUF LE SERVICE DE MINI CANTINE AU CENTRE (\$\$)

\*\*Places limitées, inscriptions obligatoires avant le 27 février à [loisirs@pointe-aux-outardes.ca](mailto:loisirs@pointe-aux-outardes.ca)



## LES INCONTOURNABLES AU QUOTIDIEN

LA GLISSADE SERA OUVERTE TOUS LES JOURS DE 9H00 À 12H00, DE 13H00 À 17H00 ET DE 18H00 À 21H45

PATINAGE LIBRE ET HOCKEY LIBRE SELON L'HORAIRE CI-HAUT. RESPECTER LA RÉGLEMENTATION AFFICHÉE

### LUNDI, LE 2 MARS

**GRAINS DE SOLEIL** : BRICOLAGE, MANDALA, JEUX DE SOCIÉTÉ, ETC.

**SOIRÉE CINÉMA** : DORA ET LA CITÉ D'OR PERDUE, APPOREZ VOS DOUDOUS ET COUSSINS.

### MARDI, LE 3 MARS

**JEUX GONFLABLES** : GYMNASSE DE L'ÉCOLE LES DUNES

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE** : CONTE ANIMÉ AVEC JULIE GUAY

**SOIRÉE PRENDRE SOIN DE SOIN** : SOIRÉE AVEC DIFFÉRENTES STATIONS POUR PRENDRE SOIN DE SOI : STATION VERNIS À ONGLES, BAINS DE PIEDS, PRODUITS MARYKAY, MASQUES, MÉDITATION, ETC.

### MERCREDI, LE 4 MARS

**ESPACE FAMILLE** : POUR LES ENFANTS DE 0 À 6 ANS, ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE AFIN D'Y PASSER UN BON MOMENT ET SE DÉGOURDIR.

**INITIATION AU SKI DE FOND** : 10H30 À 12H00 AVEC MÉLISSA MALTAIS ET GENENVIÈVE ST-LAURENT. PRÊT D'ÉQUIPEMENT GRATUIT – PLACES LIMITÉES, PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI.

**FABRICATION DE PÂTE À MODELER SAVONNEUSE CADELLI\*\*** : PLACES LIMITÉES, RÉSERVATION D'ICI 27 FÉVRIER À [LOISIRS@POINTE-AUX-OUTARDES.CA](mailto:LOISIRS@POINTE-AUX-OUTARDES.CA)

**YOGA POUR TOUS** : AVEC MARIE-ÈVE FOURNIER

**SOIRÉE TÉLÉGUIDÉE** : APPOREZ VOTRE BOLIDE TÉLÉGUIDÉ ET VENEZ VOUS AMUSER ENTRE AMIS OU AVEC VOTRE PARENT. CIRCUITS ET PARCOURS D'OBSTACLES. AUCUN CONTACT INTENTIONNEL NE SERA ACCEPTÉ. LA MUNICIPALITÉ N'EST PAS RESPONSABLE DES BRIS DES VÉHICULES.

### JEUDI, LE 5 MARS

**ATELIER DE DÉCORATION DE BISCUITS\*\*** : AVEC VALÉRIE GAGNÉ PLACES LIMITÉES, RÉSERVATION D'ICI 27 FÉVRIER À [LOISIRS@POINTE-AUX-OUTARDES.CA](mailto:LOISIRS@POINTE-AUX-OUTARDES.CA)

**JEUX INTERGÉNÉRATIONNELS AVEC LA FADOQ** : JEUX DE PICHENOTTES, JEUX DE CRIBBLE, JEU DE SHUFFLEBOARD, JEUX DE POCHE, JEUX DE BALLES EN ÉCHELLE. VIENS JOUER AVEC PAPA, MAMAN, MAMIE ET PAPI !

**BINGO DE LA TVRP** : APPOREZ VOS CARTES ET VOS MARQUEURS ET VENEZ JOUER SEUL, EN GROUPE OU ENTRE AMIS. AUCUNE VENTE DE CARTES SUR PLACE.

### VENDREDI, LE 6 MARS

**DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE** : APPOREZ TES PELLE ET TES VÊTEMENTS CHAUDS POUR VENIR CONSTRUIRE UN CHÂTEAU DE NEIGE TOUS ENSEMBLE.

**PARTIE DE SUCRE** : TIRE SUR LA NEIGE, CHOCOLAT CHAUD, MUSIQUE D'AMBIANCE, ETC.

### SAMEDI 7 MARS

**COURSE DE JOUETS SUR GLACE** : 2<sup>E</sup> ÉDITION ! PLUS DE DÉTAILS PAGE SUIVANTE

### DIMANCHE 8 MARS

**DÉJEUNER DE LA FADOQ** : GRATUIT 0-5 ANS, 3\$ 6-12 ANS ET 6\$ POUR LES 12 ANS ET PLUS ! VENEZ EN GRAND NOMBRE POUR CONCLURE CETTE BELLE SEMAINE DE RELÂCHE !





## Elle est de retour !

### 2<sup>e</sup> édition de la Course aux jouets sur glace !

3 catégories :

1. **Catégorie Karting** = Véhicules à batteries 6 volts
2. **Catégorie Nascar** = Véhicules à batteries 12 volts
3. **Catégorie Formule 1** = Véhicules à batteries 18 volts et plus

Une vérification des bolides sera faite avant l'inscription – Aucune modification pour améliorer l'adhérence des pneus ne sera acceptée.

**Quand** : Samedi 7 mars 2019 entre 13 h 00 et 15 h 00

**Où** : Patinoire du Centre des loisirs - Places limitées !!

**GRATUIT**

**BIENVENUE À TOUS !!**

#### Déroulement\*

Inscriptions/vérifications des bolides : 12 h 00

Premier départ : 13 h 00

Fin des courses : 15 h 00

Tours des vainqueurs

Remises des prix

Places limitées !

\*Peut varier selon la participation

#### Règlements :

- Casques obligatoires pour les pilotes.
- Respect de la catégorie (les vérifications seront faites sur place).
- Aucun contact intentionnel ne sera accepté = disqualification automatique.
- Si Dame Nature fait des caprices, remise au lendemain aux mêmes heures.
- La Municipalité n'est pas responsable des bris des véhicules.

Nouveauté ! Un prix sera remis au véhicule le plus attrayant !

Informations : [loisirs@pointe-aux-outardes.ca](mailto:loisirs@pointe-aux-outardes.ca) ou 418-567-2177 poste 1

# Déjeuner de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes

Centre des loisirs - 493, chemin Principal

Dimanche, le 8 mars 2020

De 8 h 30 à 11 h 30

6\$ : 12 ans et plus – 3\$ : 7-12 ans – Gratuit : 0-5 ans

**Bienvenue à tous !**



# POLITIQUE FAMILIALE / M.A.D.A

**LE SAVIEZ-VOUS ?** Le plan d'actions de votre Politique familiale / M.A.D.A a été adopté, à la fin 2019, par le conseil municipal. Vous pouvez en faire la lecture sur le site web de la municipalité. Consulter la version papier, sur place, au Centre des loisirs, au bureau municipal ainsi qu'à la bibliothèque municipale. N'hésitez pas à la consulter ou à nous contacter pour plus d'informations.

## LA COLLECTE DU CALENDRIER DE L'AVENT INVERSÉ



La collecte de décembre et de janvier dernier a été livrée au Carrefour familial. Des dons exceptionnels en denrées saines et pratiques pour nos familles dans le besoin.

Grâce, encore une fois, à la générosité des résidents de Pointe-aux-Outardes, une valeur de 1 350\$ a été remise en denrées pour nos concitoyens dans le besoin.

Un gros merci pour votre générosité sans borne. On peut dire que la première édition est couronnée de succès !!!

## ESPACE-FAMILLE

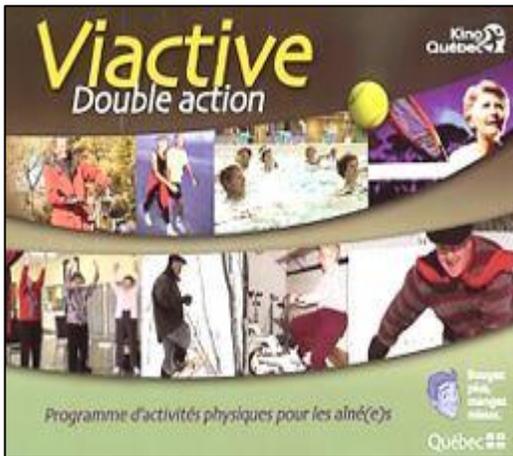
L'atelier aura lieu **mercredi, le 25 mars de 9 h 00 à 11 h 30** au Centre des loisirs et c'est gratuit !

Il y a également un atelier, samedi le, **14 mars de 9 h 30 à 11 h 30** animé par les éducatrices de Grains de soleil Côte-Nord.

Ces ateliers sont une collaboration du regroupement Manicouagan on s'attache, Aliment'Action, Grains de soleil Côte-Nord et le service des loisirs de Pointe-aux-Outardes.



**CAFÉ VIENNOISERIES** : **Mardi, le 10 mars dès 9 h 00**. Discussion sur « les remèdes de grands-mères ». Venez seul, en groupe, en couple ou entre amis. Pour les habitués de cette activité, invitez une nouvelle personne à se joindre à vous ! Café et plein de belles petites choses à se mettre sous la dent. C'est au Centre des loisirs et c'est gratuit !



**VIACTIVE** : Programme d'activités physiques à différentes intensités adaptées aux aînés. Ce programme gagne en popularité !

C'est gratuit, **tous les mercredis de 9 h 30 à 10 h 30**, et ce, jusqu'au mercredi 25 mars. Vêtements souples et extensibles et espadrilles ou souliers plats sont obligatoires pour tous. Apportez votre gourde d'eau et votre bonne humeur !



**Que l'on soit jeune, adulte ou aîné, il est toujours temps de s'impliquer dans les activités ponctuelles ou dans une organisation. Pour donner votre temps ou votre nom, contactez-moi au 418-567-2177 poste 1**

# C.A.R.P.O.

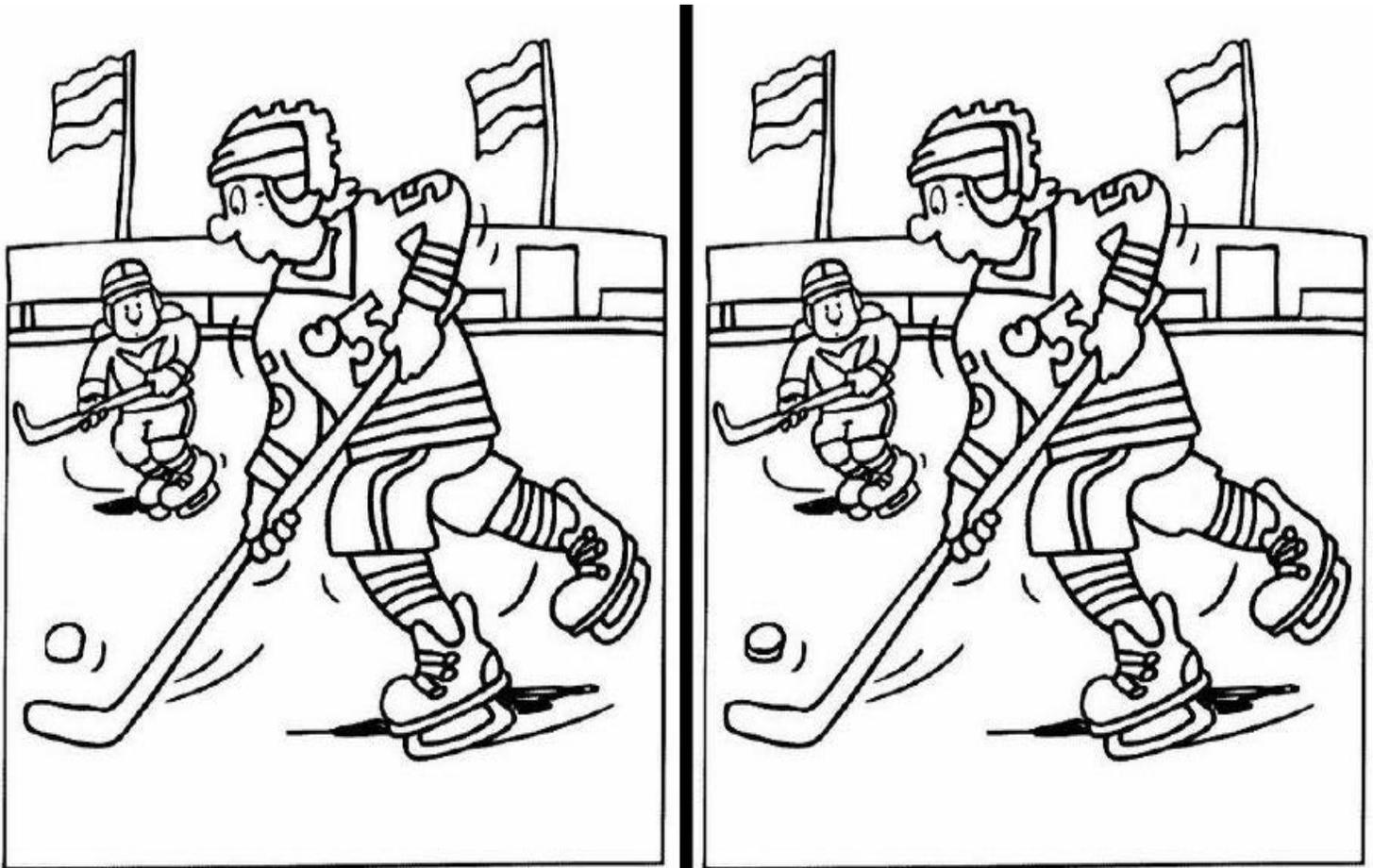
Merci

**Le Club des amis randonneurs de Pointe-aux-Outardes (C.A.R.P.O.)** tient à remercier la municipalité de Pointe-aux-Outardes pour leur appui dans le projet.

Nous tenons aussi à remercier nos amis randonneurs pour nous avoir encouragés lors de notre activité de diner hot-dog qui a eu lieu le 8 février dernier.

**Pour suivre nos activités, visitez notre page Facebook** : club des amis randonneurs de Pointe-aux-Outardes (CARPO)

## TROUVER LES CINQ (5) DIFFÉRENCES



Réponse à la page : 31

# SERVICE D'URBANISME

## INSPECTEUR EN BÂTIMENT



**Vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.**

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à

l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de compléter le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

# TRAVAUX PUBLICS



## LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

## RAMONAGE DE CHEMINÉE



Avez-vous nettoyé votre cheminée pour la période hivernale ? Sachez que la municipalité est en mesure de vous prêter des brosses pour le ramonage de votre cheminée. Il vous suffit de communiquer au 418-567-2203.

## BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles, **dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557.**



**N'essayez pas de le réparer vous-même.**



## SURPRESSEUR - LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.

# PROGRAMME RÉNO-RÉGION

**PROGRAMMATION 2019-2020** (23 avril 2019 au 31 mars 2020)



**Votre résidence nécessite des réparations majeures ?**

**Vous êtes propriétaire-occupant ?**

**Votre revenu est limité ?**

**Le programme RénoRégion peut vous être utile !**

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.

Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des déficiences relevées sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux déficiences qui touchent la sécurité ou la santé des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 \$ et plus.

Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.



**IMPORTANT : Tous les travaux exécutés avant d'avoir obtenu le certificat d'admissibilité émis par la MRC ne sont pas admissibles.**

La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).

Pour information : M. Jimmy Blouin 418-589-9594 poste 239  
[jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca](mailto:jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca)

# CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE

## LE FOYER A L'ÉTHANOL

Les foyers à l'éthanol sont de plus en plus utilisés pour créer une atmosphère chaleureuse, surtout depuis que certaines municipalités interdisent l'installation de nouveaux foyers au bois sur leur territoire. Cependant, il faut se rappeler que ces appareils sont décoratifs et ne doivent pas être utilisés pour chauffer une pièce.



Les foyers à l'éthanol sont susceptibles de provoquer de graves brûlures, des intoxications au monoxyde de carbone et des incendies. Soyez prudent et gardez un maximum de distance entre vous et l'appareil lors de l'allumage.

Assurez-vous que votre résidence est munie d'un détecteur de monoxyde de carbone (CO) ainsi que d'un extincteur portatif adéquat et en bon état de fonctionnement.

## Mesures de sécurité pour les foyers à l'éthanol



L'éthanol, aussi appelé bioéthanol, est un liquide inflammable et volatil. À température ambiante, il peut produire des vapeurs irritantes et inflammables. Ces vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air et, en concentration suffisante, elles risquent de s'embraser au contact d'une flamme.

## Voici quelques mesures de sécurité à adopter afin de profiter pleinement de votre foyer décoratif en toute sécurité :

- Choisissez un foyer à l'éthanol qui satisfait aux normes canadiennes. Exemples d'étiquettes de certification apposées sur les foyers à éthanol et qui attestent de leur conformité à la norme canadienne.



- Utilisez toujours l'éthanol recommandé par le fabricant du foyer puisque l'appareil a été conçu pour être utilisé avec un type d'éthanol déterminé.
- Privilégiez l'utilisation d'un long briquet ou de longues allumettes afin de garder un maximum de distance entre vous et l'appareil lors de l'allumage.
- Ne remplissez jamais un brûleur encore chaud. Laissez refroidir l'appareil ou attendez au moins 15 minutes avant de procéder.
- Gardez à distance tout article de fumeur ou objet à flamme nue (allumette, chandelle, briquet, etc.)
- Entrez l'éthanol de façon sécuritaire, hors de la portée des enfants et loin de toute source de chaleur.

Source : <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/capsule-prevention.html>

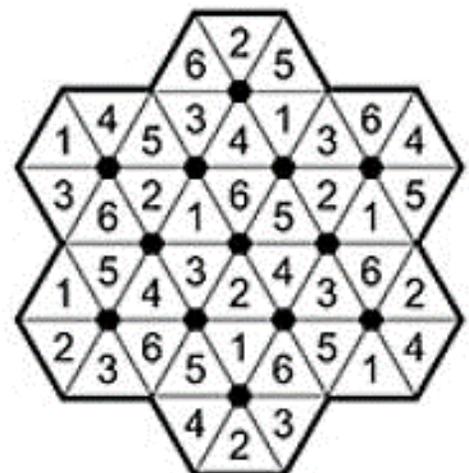
Réponse de la page 6

### MOT ÉGARÉ

maïs, pois, navet, avocat, courge,  
céleri, laitue, piment, panais, patate,  
persil, asperge, brocoli, carotte,  
épinard, haricot, poivron, poireau,  
échalote, gourgane, rutabaga,  
aubergine, artichaut, betterave

Réponse : concombre

Réponse  
Jeu – Flocon de neige : page 10



# SÉCURITÉ PUBLIQUE



## Voyez-y clair

Adapter sa conduite commence avant même de prendre la route. Balayez la neige accumulée sur votre véhicule (toit, vitres, capot et phares).

Soyez vigilant et adaptez votre conduite aux conditions.

## Équipez-vous

Même avec un véhicule en bon état, de bons pneus d'hiver et un comportement de conduite sécuritaire, l'imprévisible peut se produire. Votre trousse d'urgence devrait contenir des articles indispensables comme :

## Renseignez-vous

Le service téléphonique Québec 511 vous permet d'obtenir gratuitement toute l'information nécessaire à la planification de déplacements sécuritaires sur tout le réseau routier québécois. Une ligne automatisée est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour obtenir de l'information sur : les événements majeurs en cours entraînant des entraves importantes (accident, inondation, congestion majeure, etc.) ; les conditions routières en hiver (état de la chaussée et visibilité) ; l'état du service des traversiers et l'horaire de ceux-ci, etc. Cette option vous permet également de faire une demande relative à un trajet entre deux villes.



Sources : <http://www.quebec511.info/fr/quebec511/telephone.asp>

Transport Québec : brochure - Prenez le dessus sur l'hiver

# CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

## PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS



Pour prendre rendez-vous, pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **418-567-2274** et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous **présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8h30 et 11h45.**

**Horaires du service : Municipalité de Pointe-aux-Outardes** située au 471, chemin Principal. Tous les mardis de 8h00 à 9h45

## CAPSULE SANTÉ

**Mars est le Mois de la nutrition**, et la campagne de cette année rappelle à tous que la saine alimentation va bien au-delà des aliments. La façon dont vous mangez compte aussi !

Le Mois de la nutrition est planifié et mis en œuvre par les diététistes du Canada depuis plus de 30 ans. Le but est de sensibiliser la population à l'importance d'une bonne alimentation pour maintenir et améliorer son état de santé et son bien-être.



# MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T

## La Maison des jeunes a récemment tenu deux (2) activités de financement.

- Le service de cantine offert lors du bingo de la péninsule présenté le **6 février** dernier aux Centres des loisirs.
- Le **14 février**, soirée Saint-Valentin, quatre (4) couples se sont prévalus du service de garde, leurs enfants se sont beaucoup amusés en compagnie des jeunes.



**Au total ces deux activités ont rapporté un montant de 151,75\$.** Cette somme sera investie dans le projet voyage. *Merci de votre encouragement !*

## Souper meurtre et mystère.



Crédit photo : Nathalie

De plus, une autre belle activité s'est déroulée à la Maison des jeunes, le **7 février** dernier. Un souper meurtre et mystère a été organisé. C'était une première expérience et les jeunes ont beaucoup aimé. C'est certain, il y aura d'autres !

### LES HEURES D'OUVERTURE SONT :

Lundi :	18 h 00 à 21 h 30
Mardi :	18 h 00 à 21 h 00
Mercredi :	18 h 00 à 21 h 00
Jeudi :	15 h 00 à 21 h 30
Vendredi :	18 h 00 à 23 h 00

Responsable : Maryvonne Tremblay  
Informations : 418-567-1202  
Courriel : mdjlesquat@hotmail.com

# ANNONCES ET PUBLICITÉS



SA ACTION INTERNATIONALE 2020  
Marche Mondiale des Femmes

Collectif 8 mars

## FÉMINISTES DE TOUTES NOS FORCES



### 5 À 7 le 5 mars 2020

#### À L'HÔTEL LE MANOIR DE BAIE-COMEAU

Nous vous proposons :

- ♀ Conférence : la charge mentale des femmes
- ♀ Lancement des activités de la Marche Mondiale des Femmes 2020  
(en collaboration avec la Microbrasserie St-Pancrace)
- ♀ Des bouchées seront servies

JOURNÉE INTERNATIONALE  
DES DROITS DES FEMMES  
et  
LANCEMENT DE LA MARCHÉ  
MONDIALE DES FEMMES 2020

Des **billets** au coût de **20 \$**  
sont en vente

Contactez les organismes suivants pour vous procurer votre billet :



418-589-9366



418-296-4100



418-296-4733



418-296-2403

Service de préparation de rapports d'impôts à prix compétitifs, un service rapide, professionnel, fiable et personnalisé pour faire votre déclaration d'impôts 2019, ou antérieurs.

**418-295-8067**



### Impôts des particuliers

Frédéric Chevarie B.A.A.  
Préparateur accrédité

311 chemin principal  
Pointe-aux-outardes Qc  
G0H 1M0  
(418) 295-8067

bc.impot@gmail.com

- Service professionnel et personnalisé.
- 9 ans d'expérience dont 8 ans en cabinet comptable.
- Maximisation de votre retour d'impôt.
- Possibilité de se déplacer.
- Transmission électronique afin que vous obteniez votre **REMBOURSEMENT** plus rapidement-TED et IMPOTNET.
- clientèle bien établie.
- Représentant professionnel du gouvernement fédéral provincial.
- Impôts de particuliers
  - Revenu de location
  - Travaillleur autonome
  - Entreprises enregistrées
  - Société de personne
  - Tous autres types de travailleurs
  - Garderie

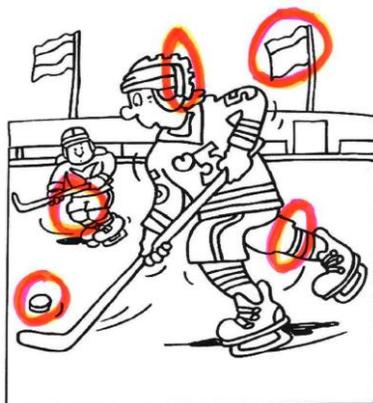
**SOYEZ DES NÔTRES AU PLAISIR DE VOUS SERVIR !**

## Literie Déco & Matelas Rabai\$

### Nouveau magasin

Nous vendons : Lit, Matelas, Douillette, Drap  
Oreiller, Sofa et Fauteuil inclinable, Divan Lit  
Lit Ajustable Électrique & Lit Escamotable  
Bianka Chassé & Jacques Houde  
418-293-1750, 846 Rue Bossé

### RÉPONSE – JEU DES 5 DIFFÉRENCES DE LA PAGE 21



## SAVIEZ-VOUS QUE?

### VOUS POUVEZ ÊTRE TENU RESPONSABLE LORS DE BRIS SUR VOTRE BAC LORSQUE :

- CELUI-CI EST SITUÉ TROP PRÈS DE LA CHAUSSÉE, GÉNANT AUX OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT.
- CELUI-CI EST PLACÉ DIRECTEMENT SUR L'ACCOTEMENT SANS ÊTRE DANS UNE ENTRÉE PRIVÉE
- CELUI-CI N'EST PAS DANS LES LIMITES DE VOTRE PROPRIÉTÉ.

### POUR FACILITER LA COLLECTE

1. FERMER LE COUVERCLE EN TOUT TEMPS.
2. ORIENTER LES ROUES VERS LA RÉSIDENCE.
3. POSITIONNER LE BAC À 1 M DE TOUT OBSTACLE.

**APRÈS UNE AVERSE DE NEIGE,  
JE DÉNEIGE ET DÉGLACE MON BAC!**



Télévision régionale de la Péninsule  
Licence 201506016877-01

## BINGOS RÉGULIERS À TOUS LES JEUDIS à 19 h 30

Spécial bingo le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois :  
total des prix 3 600\$

**Livret : 10\$    Bonanza : 1\$**

### POINTS DE VENTE :

**Pointe-aux-Outardes** : Dépanneur Fanatik

**Pointe-Lebel** : Suzanne Imbeault, 155, 4<sup>e</sup> rue, Parc Langlois, au Marché du Centre

**Chute-aux-Outardes** : Télévision régionale de la Péninsule (418-567-2650)



# Offre d'emploi pour l'été 2020

## GUIDE-INTERPRÈTE DU PATRIMOINE ET D'ACCUEIL

Nous sommes à la recherche de candidats souhaitant un emploi d'été stimulant en pleine nature !  
Joignez notre équipe de guides-interprète du patrimoine ou d'accueil !

### Description du poste :

- Interagir avec le public, susciter son intérêt et sa compréhension
- Accueillir les visiteurs
- Présenter les activités d'interprétation aux visiteurs, écoles et bandes estivales
- Toutes tâches connexes

### Conditions de travail :

- Travail à l'extérieur
- Horaires flexibles
- Longues périodes debout
- Parfois nécessité de travailler les soirs, fins de semaine et les jours fériés
- Salaire minimum

### Compétences recherchées :

- Être à l'aise avec le public, bonnes compétences orales
- Attitude et comportement professionnel
- Polyvalence et sens de l'initiative
- Être dans un domaine d'étude T.A.C.H., tourisme et hôtellerie, biologie ou autre et un atout
- Être disponible de mi-juin à mi-août ainsi qu'à la formation début juin

**Envoyez CV et lettre de présentation à : [infoparc@parcnature.com](mailto:infoparc@parcnature.com)**



**Parc Nature**  
de Pointe-aux-Outardes



# MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2020

**Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.**

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

**Lundis : Ordures**

**Vendredis : Recyclage**

**Installation fermée : Le 13 avril**

## QUE DOIS-JE DÉPOSER DANS MON BAC BLEU?

### PAPIER ET CARTON

- ♻️ Journaux, annuaires, circulaires, livres, revues
- ♻️ Feuilles, enveloppes, sacs de papier
- ♻️ Rouleaux, boîtes, cartons de lait, de jus, d'œufs
- ❌ Mouchoirs, essuie-tout, papier carbone, papier ciré ou plastifié, papier d'emballage

### PLASTIQUE

♻️ 1 ♻️ 2 ♻️ 3 ♻️ 4 ♻️ 5 ♻️ 7

- ♻️ Bouteilles
- ♻️ Contenants alimentaires et de produits d'entretien ménager
- ♻️ Bouchons et couvercles de plastique
- ❌ 6
- ❌ Plastique sans numéro, sacs et pellicules de plastique, jouets, assiettes et ustensiles

### VERRE

- ♻️ Bouteilles, contenants, pots
- ❌ Miroirs, vaisselle, pyrex, cristal, ampoules

### MÉTAL

- ♻️ Articles en aluminium, (assiettes, plats, etc.)
- ♻️ Boîtes de conserve, couvercles
- ♻️ Cannelles métalliques et en aluminium

**Écocentre de Baie-Comeau** (418-589-4557)  
du mardi au samedi de 8h à 17h  
800, avenue E.-Schlemm

**Magasin de réemploi phase 2 :**  
du mardi au samedi de 9h à 17h  
800, avenue E.-Schlemm

# TABLE DES MARÉES

## VOICI L'HORAIRE DES MARÉES POUR LE MOIS DE MARS

Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds	Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds
<b>1</b>	0549	2.9	9.5	<b>16</b>	0021	0.7	2.3	<b>10</b>	0213	3.5	11.5	<b>25</b>	0236	3.2	10.5
	1204	0.8	2.6		0652	3.2	10.5		0815	-0.2	-0.7		0841	0.3	1.0
	SU 1806	2.5	8.2		MO 1341	0.8	2.6		TU 1431	4.0	13.1		WE 1451	3.2	10.5
DI			LU 1934	2.3	7.5	MA 2048	-0.3	-1.0	ME 2055	0.4	1.3				
<b>2</b>	0001	0.9	3.0	<b>17</b>	0124	1.0	3.3	<b>11</b>	0255	3.7	12.1	<b>26</b>	0305	3.3	10.8
	0633	2.8	9.2		0801	3.0	9.8		0902	-0.3	-1.0		0913	0.3	1.0
	MO 1259	1.0	3.3		TU 1510	0.9	3.0		WE 1516	3.9	12.8		TH 1522	3.1	10.2
LU 1856	2.3	7.5	MA 2057	2.1	6.9	ME 2128	-0.2	-0.7	JE 2121	0.4	1.3				
<b>3</b>	0049	1.0	3.3	<b>18</b>	0247	1.1	3.6	<b>12</b>	0338	3.8	12.5	<b>27</b>	0334	3.3	10.8
	0729	2.8	9.2		0924	2.9	9.5		0949	-0.3	-1.0		0945	0.3	1.0
	TU 1415	1.1	3.6		WE 1633	0.9	3.0		TH 1601	3.7	12.1		FR 1553	3.0	9.8
MA 2005	2.1	6.9	ME 2225	2.2	7.2	JE 2208	-0.1	-0.3	VE 2147	0.5	1.6				
<b>4</b>	0156	1.1	3.6	<b>19</b>	0412	1.1	3.6	<b>13</b>	0422	3.8	12.5	<b>28</b>	0404	3.3	10.8
	0843	2.8	9.2		1044	2.9	9.5		1037	-0.1	-0.3		1019	0.4	1.3
	WE 1545	1.1	3.6		TH 1737	0.8	2.6		FR 1647	3.4	11.2		SA 1625	2.9	9.5
ME 2134	2.1	6.9	JE 2333	2.3	7.5	VE 2249	0.1	0.3	SA 2216	0.6	2.0				
<b>5</b>	0320	1.1	3.6	<b>20</b>	0520	0.9	3.0	<b>14</b>	0507	3.6	11.8	<b>29</b>	0436	3.2	10.5
	1002	2.9	9.5		1146	3.0	9.8		1129	0.2	0.7		1055	0.5	1.6
	TH 1702	0.9	3.0		FR 1825	0.7	2.3		SA 1735	3.0	9.8		SU 1659	2.7	8.9
JE 2255	2.2	7.2	VE			SA 2332	0.4	1.3	DI 2247	0.7	2.3				
<b>6</b>	0439	0.9	3.0	<b>21</b>	0021	2.5	8.2	<b>15</b>	0556	3.4	11.2	<b>30</b>	0512	3.1	10.2
	1112	3.1	10.2		0613	0.7	2.3		1228	0.5	1.6		1137	0.7	2.3
	FR 1758	0.6	2.0		SA 1233	3.1	10.2		SU 1829	2.6	8.5		MO 1738	2.5	8.2
VE 2356	2.5	8.2	SA 1902	0.5	1.6	DI			LU 2323	0.8	2.6				
<b>7</b>	0543	0.7	2.3	<b>22</b>	0100	2.7	8.9	<b>16</b>	0556	3.4	11.2	<b>31</b>	0554	3.0	9.8
	1209	3.4	11.2		0656	0.6	2.0		1228	0.5	1.6		1229	0.9	3.0
	SA 1845	0.3	1.0		SU 1313	3.2	10.5		SU 1829	2.6	8.5		TU 1827	2.3	7.5
SA			DI 1934	0.4	1.3	DI			MA						
<b>8</b>	0045	2.8	9.2	<b>23</b>	0134	2.9	9.5	<b>17</b>	0556	3.4	11.2	<b>31</b>	0554	3.0	9.8
	0638	0.3	1.0		0734	0.4	1.3		1228	0.5	1.6		1229	0.9	3.0
	SU 1259	3.7	12.1		MO 1347	3.3	10.8		SU 1829	2.6	8.5		TU 1827	2.3	7.5
DI 1928	0.0	0.0	LU 2003	0.4	1.3	DI			MA						
<b>9</b>	0130	3.2	10.5	<b>24</b>	0206	3.1	10.2	<b>18</b>	0556	3.4	11.2	<b>31</b>	0554	3.0	9.8
	0727	0.0	0.0		0808	0.3	1.0		1228	0.5	1.6		1229	0.9	3.0
	MO 1346	3.9	12.8		TU 1420	3.3	10.8		SU 1829	2.6	8.5		TU 1827	2.3	7.5
LU 2008	-0.2	-0.7	MA 2030	0.4	1.3	DI			MA						

# COORDONNÉES - NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR



## MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, Chemin Principal  
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418-567-2203

Télécopieur : 418-567-4409

Courriel : [municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)

[www.pointe-aux-outardes.ca](http://www.pointe-aux-outardes.ca)

Centre des loisirs : 418-567-2177 poste 1

Pompiers, ambulance, police : 911

Bibliothèque municipale (lundi soir) : 418-567-2281 poste 5109

Régie de gestion des matières résiduelles : 418-589-4557

Site d'enfouissement : 418-567-3118 ou 418-589-4557

Maison des jeunes : 418-567-1202

CLSC : 418-567-2274

Fourrière municipale (Refuge Chapitou) : 418-589-1597

## HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

<b>Lundi</b>	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
<b>Mardi</b>	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
<b>Mercredi</b>	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
<b>Jeudi</b>	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
<b>Vendredi</b>	8h00 à 12h00	Fermé

## DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacardeur est **le 20 de chaque mois.**

